



CABINET DU PRÉFET
Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 14 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de liaison autoroutière entre Gye et la frontière Luxembourgeoise (A31bis)

Le préfet de Région Grand Est a présidé le 12 décembre 2016, avec les préfets de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, le deuxième comité de pilotage relatif à la nouvelle phase d'études et de concertation du projet A31 bis. Cette réunion a permis à l'ensemble des participants d'examiner une charte de la concertation, d'être informé de l'avancée des études et d'échanger sur leurs orientations en vue de les poursuivre tout au long de l'année 2017.

Le projet de liaison autoroutière A31 bis entre Gye (Meurthe-et-Moselle) et la frontière luxembourgeoise qui vise à réduire la congestion, améliorer la sécurité des usagers et accompagner le développement économique a fait l'objet d'un débat public en 2015 suivi d'une décision ministérielle de Madame Ségolène Royal et de Monsieur Alain Vidalies le 12 février 2016. S'appuyant sur le bilan du débat, la décision ministérielle définit les conditions de poursuite du projet en précisant notamment la nature des études à conduire.

L'association des acteurs du territoire* au déroulement des études a été mise en place en liaison avec le garant de la concertation désigné par la Commission Nationale du Débat Public à travers différents comités : comités de suivi sectoriels (Sud, Centre et Nord), observatoire des trafics Toul Nancy Dieulouard et comité de pilotage. Ces différents comités permettent d'assurer une participation élargie à l'élaboration du projet. Ils se sont réunis courant octobre, sous la présidence des préfets des départements concernés, ont pris connaissance de l'avancement des études en cours et ont définis des orientations pour leur poursuite avec notamment les point suivants :

- Poursuite des études de l'aménagement de l'axe de la RD611 et comparaison avec le scénario d'un tracé neuf autoroutier
- Étude dès cette étape de l'aménagement sur place de l'A31bis
- Faisabilité, coûts et impacts de l'utilisation accrue de la rocade de Metz
- Faisabilité des tracés de la liaison A30 A31bis et de l'aménagement sur place
- Poursuite de l'étude de l'aménagement au Nord de Thionville pour favoriser le développement du covoiturage et des services de cars transfrontaliers

Le comité de pilotage du 12 décembre présidé par le Préfet de la Région Grand Est a eu pour objet d'une part la validation des orientations des études proposées dans les comités de suivi et d'autre part l'examen d'une charte de la concertation visant à formaliser l'implication de l'ensemble des parties prenantes.

Les comités de suivis et de pilotage seront invités à se réunir à nouveau mi-2017 pour examiner l'avancement des études programmées pour l'année 2017.

** Services de l'État, élus locaux (Conseil Régional, Conseils Départementaux, parlementaires, intercommunalités) et représentants de la société civile dont en particulier les associations qui se sont exprimées lors du débat public.*